

DATE : Le 30 septembre 2019

N° 2019-17

CATÉGORIE : ASSURANCE

**DESTINATAIRES :** Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

**OBJET :** Nouveaux taux de primes pour les régimes avec participation AssurMax<sup>MD</sup> et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup>  
8 primes, 20 primes et primes viagères

Nous augmenterons les taux de primes de nos régimes avec participation à compter du 30 septembre 2019. Voici un aperçu de l'augmentation moyenne des taux :

Régime	Augmentation moyenne (taux unitaire par tranche de 1 000)
Primes viagères	3,1 %
20 primes	3,8 %
8 primes	3,3 %

Aucun changement n'est apporté aux valeurs de rachat garanties.

#### Mêmes caractéristiques concurrentielles et valeurs à long terme extraordinaires

Les produits AssurMax<sup>MD</sup> et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> continuent d'offrir aux consommateurs une protection d'assurance vie avec participation la vie durant. AssurMax<sup>MD</sup> est axé sur les besoins de planification successorale et offre une protection abordable avec l'option de participation de la protection enrichie pour une croissance à long terme de la police. Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> est axé sur l'accumulation de valeurs de rachat dans les 20 premières années de la police, ce qui permet d'avoir accès à des valeurs de rachat à court terme, dès le premier anniversaire de la police, pour la planification de la retraite, les besoins en liquidités des petites entreprises ou le financement des études postsecondaires des enfants.

Les régimes d'assurance vie entière avec participation de l'Empire Vie offrent :

- Des valeurs de rachat garanties dès le premier anniversaire de police
- Une croissance de la valeur de rachat totale concurrentielle
- Quatre options de paiement des primes : 8 primes, 10 primes, 20 primes ou primes viagères
- Une garantie à vie\* avec l'option de participation de la protection enrichie

*\* La garantie à vie s'applique uniquement à l'option de participation de la protection enrichie. Elle est assujettie aux conditions prévues dans le contrat de police.*

#### Règles de transition

- Nous établirons selon les nouveaux taux les propositions AssurMax<sup>MD</sup> ou Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> reçues au siège social à compter de 17 h le 30 septembre 2019.
- Nous établirons toutes les affaires AssurMax<sup>MD</sup> et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> en cours de traitement reçues au siège social avant le 30 septembre 2019 aux taux existants moins élevés, si ces affaires sont approuvées.

- Toute police AssurMax<sup>MD</sup> ou Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> établie au plus tard le 30 septembre 2019, mais qui n'est pas encore régularisée, doit être retournée au siège social au plus tard le 18 octobre 2019 à 17 h, heure de l'Est, pour recevoir les nouveaux taux.

### Logiciel d'illustrations

Les nouveaux taux de primes pour AssurMax<sup>MD</sup> et Optimax Patrimoine<sup>MD</sup> 8 primes, 20 primes et primes viagères seront disponibles dans la version **11.5 d'Envision** dont le lancement est prévu le 30 septembre 2019.

### Compétence

**John Quirt**, gestionnaire de produits, Marchés individuels

### Réservé aux conseillers